

Une formation Grandeur Nature

Un environnement forestier permettant de nombreux travaux pratiques sur le terrain. Plus de 30 ans d'expérience dans l'enseignement de la forêt.



Version pro



lycee-saintjoseph-mesnieres.fr



lycee-saintjoseph-mesnieres.fr

Contact



02 35 93 10 04

En Normandie, <2h de Paris et Lille



BTS Gestion Forestière

par apprentissage

Institut Saint Joseph
UFA Château de Mesnières
Château de Mesnières
76270 Mesnières-en-Bray

Tel : 02 35 93 10 04

UAI : 0142400H

CFA de rattachement :
CFA Don Bosco ,
535 boulevard de la Paix ,
14200 Hérouville Saint Clair



BTSA Gestion Forestière en alternance

Contrat d'apprentissage

2 ans



La formation vise l'acquisition des compétences techniques et théoriques du technicien supérieur forestier, prenant en compte les multiples usages de la forêt (production de bois, commercialisation des bois, services écosystémiques et sociaux).

Le technicien supérieur forestier peut occuper des fonctions de gestionnaire d'un massif forestier, d'agent de développement, d'animation et de conseil auprès de propriétaires, de technicien d'études, de responsable d'unité de transformation du bois, de chef d'entreprise de travaux ou d'exploitation forestière. Il effectue l'état des lieux de la forêt, inventorie et évalue les peuplements. Il dirige ou effectue le martelage, les coupes, prévoit les travaux sylvicoles, le boisement. Il prépare la mise en marché du bois sur pied ou abattu, estime sa valeur, organise son transport et sa livraison.

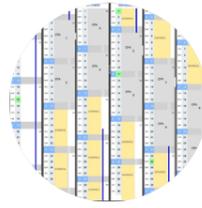
Diplômes requis

- ✓ Bac Pro Forêt
- ✓ Bac S
- ✓ Bac STAV
- ✓ Bac GMNF
- ✓ Autres : nous consulter

Conditions d'admission

- ✓ Avoir 18 ans à l'entrée en formation
- ✓ Inscription du candidat sur Parcoursup'
- ✓ L'admission est définitive qu'après obtention du bac et signature du contrat
- ✓ Permis B et véhicule personnel souvent indispensables

Capacité maximale:
15-20 places



Rythmes de 2-3 semaines en entreprise/UFA

L'Alternance

Par année de formation, 26 semaines sont réalisées en Entreprise, 21 semaines en UFA. Il y a 5 semaines de congés payés.

Relation UFA-Entreprise

Elle se fait via les documents de liaison (livret d'apprentissage, fiches de suivi,...) et par les entretiens (téléphone, vidéoconférence, visites en entreprise) entre apprenti - maître d'apprentissage - responsable pédagogique en UFA.

Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail écrit à durée limitée (CDD) ou à durée indéterminée (CDI) entre un salarié et un employeur. Il permet à l'apprenti de suivre une formation en alternance en entreprise sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage et en centre de formation des apprentis (CFA) pendant 1 à 3 ans.

Rénumération et aides

L'apprenti perçoit un salaire calculé en % du SMIC. Son montant dépend de son âge et de sa progression dans le cycle de formation. Une licence pro après le BTS peut procurer une 3ème année d'apprentissage. Des aides de l'Etat et régionales existent pour les entreprises..

Salaires	<18 ans	18-21 ans	>21 ans
1ère année	25%	41%	53%
2ème année	37%	49%	61%
3ème année	63%	65%	78%

Profil des entreprises d'accueil

Pour préparer un BTS Gestion Forestière par la voie de l'apprentissage, il est important que l'entreprise puisse proposer à l'étudiant des activités recouvrant les champs de compétences professionnelles visés.

CAPACITÉS PROFESSIONNELLES

Réaliser des diagnostics préalables à la gestion forestière

- Evaluer l'état et les potentialités des peuplements et des écosystèmes forestiers
- Réaliser des inventaires forestiers, floristiques, faunistiques et sanitaires
- Produire des diagnostics (stationnels, sylvicoles, ...)

Raisonner les interventions en forêt dans un objectif de gestion durable

- Concevoir les itinéraires techniques sylvicoles en fonction des objectifs poursuivis, des enjeux et des risques
- Raisonner des actions de gestion et préservation des ressources (dont sols, eau), du patrimoine (dont paysage) et de la biodiversité
- Assurer la désignation des tiges ou la réalisation des martelages et la direction des travaux de sylviculture

Organiser, en sécurité, la mobilisation des bois et leur valorisation

- Participer à la prospection de la ressource bois
- Classer, cuber, estimer les bois sur pied et abattus en vue de leur mise en marché
- Choisir le système d'exploitation forestière approprié au contexte
- Assurer la logistique, la qualité et la sécurité des chantiers d'exploitation
- Organiser le travail des équipes sur les chantiers en coordonnant les activités des divers intervenants
- Assurer la gestion économique et administrative des chantiers
- Evaluer la réalisation des opérations d'exploitation
- Apporter conseil et appui techniques

Contribuer à la planification des forêts et des autres espaces boisés

- Réaliser le bilan de la gestion antérieure d'un espace forestier ou boisé
- Définir les objectifs de gestion d'un espace forestier ou boisé au regard du contexte, des enjeux, des risques et des infrastructures
- Elaborer des documents de gestion ou d'orientation de la gestion forestière en utilisant les outils géomatiques
- Evaluer l'impact de la gestion proposée aux plans technique, économique, social et environnemental

Mobiliser les acquis attendus du technicien supérieur en gestion forestière pour faire face à une situation professionnelle

- S'intégrer dans une organisation ou une entreprise forestière
- Répondre à une commande professionnelle
- Contribuer à la prise en compte de démarches qualité ou de certification

Participer à la mise en oeuvre d'une politique forestière territoriale

- Prendre en compte les éléments de contexte territorial, institutionnel, économique, social, environnemental et juridique
- Dégager les enjeux en vue d'effectuer les choix de gestion forestière
- Prendre en compte les finalités et le fonctionnement des organisations et des entreprises forestières
- Mobiliser les instruments réglementaires, fiscaux et économiques disponibles en vue des opérations de gestion forestière durable
- Participer à des démarches d'animation et de concertation en matière d'aménagement du territoire forestier

 lycee-saintjoseph-mesnieres.fr

 02 35 93 10 04



Calendrier de l'apprenti sur notre site internet

Liens utiles

- <http://travail-emploi.gouv.fr>
- <https://emploistage.chateau-de-mesnieres.com>
- <https://apprentissage.normandie.fr>
- <https://www.lapprenti.com>
- <https://www.alternance.fr>
- <https://www.alternance.emploi.gouv.fr>

Calendrier du candidat

- Janvier-Mars Voeux sur Parcoursup
- Entretiens aux Portes Ouvertes de l'UFA
- Avril-Juin Recherche active de contrat, entretiens pros
- Réponses d'admissibilité en UFA
- Juin-Août Envoi des promesses d'embauche
- Finalisation des contrats et admissions

Cours en UFA

- Emploi du temps modulable
- 35h de cours /semaine en moyenne (annualisé)
- Calendrier de l'apprentissage sur notre site internet
- 21 semaines, de début septembre à juin
- Obligation de présence à tous les cours



"L'étudiant-apprenti n'est pas un professionnel immédiatement opérationnel. La mission première du maître d'apprentissage est de le former et de l'encadrer durant toute la période de présence du jeune dans l'entreprise. C'est lui qui va expliquer les missions, transmettre ses savoir-faire, les gestes professionnels, etc. C'est lui aussi qui va évaluer ses progrès en entreprise."

